

## Fiche d'inscription au self

Cette fiche est à rendre au bureau du self (intendance)

NOM DE L'ELEVE: \_\_\_\_\_

PRENOM: \_\_\_\_\_

CLASSE: \_\_\_\_\_

Collège

Les élèves inscrits comme demi pensionnaire ont la possibilité d'opter pour différents forfaits.  
Le choix du forfait ne peut être modifié qu'à la fin de chaque trimestre, sur demande écrite formulée par la famille.

Afin d'organiser le service, et de déterminer le tarif, merci de renseigner, dans le tableau correspondant, le forfait choisi (un seul choix possible) et de cocher le(s) jours ou l'élève déjeunera.

Forfait 1 jour		Forfait 2 jours		Forfait 3 jours		Forfait 4 jours		Forfait 5 jours	
Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Mercredi	<input type="checkbox"/>	Mercredi	<input type="checkbox"/>	Mercredi	<input type="checkbox"/>	Mercredi	<input type="checkbox"/>	Mercredi	<input type="checkbox"/>
jeudi	<input type="checkbox"/>	jeudi	<input type="checkbox"/>	jeudi	<input type="checkbox"/>	jeudi	<input type="checkbox"/>	jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>

Le tarif des repas est fixé par le département du Finistère : par ex. : 3,55 € le repas au forfait 4 jours  
4,70 € le repas exceptionnel

Les factures de restauration sont éditées chaque trimestre, vous pouvez opter pour les moyens de règlement suivants:

- Par chèque
- En espèces
- Par virement\*
- Opter pour le prélèvement automatique \*
- Demander la mise en place d'un échancier \*

\* Pour ces modes de règlement vous pouvez vous adresser à l'intendance

Les élèves qui n'auraient pas opté pour un de ces forfaits, ont la possibilité de déjeuner occasionnellement, à la seule condition que la carte d'accès au self soit créditée du montant du repas 4,70 € (les badges sont en vente à l'intendance au prix de 5,40 €)

Date :

Signature du représentant légal

Cocher la case si "externe"  
et signature du représentant légal